

Transcription : Pauline Chambrier

LA PERSPECTIVE POSITIVE DE VIATOR
LATINE ET FRANÇAISE,
revue, augmentée et réduite de grand en petit
par Mathurin Jousse de La Flèche.

À La Flèche, par Georges Griveau,
imprimeur ordinaire du Roi et du Collège Royal.

1635.

Avec privilège du Roi.

[p. 2]

p. 3

PRÉFACE AU LECTEUR.

Deux choses m'ont principalement ému à donner de nouveau ce livre au jour, dont la principale est la solidité de sa doctrine, quoique succinctement traitée, et en forme d'abrégé en ce qui est couché par écrit, qui est clairement éclaircie par exemples de divers dessins, chose du tout nécessaire à la pratique de l'optique et perspective pratique, qui ne s'arrête pas seulement à la théorie, mais demande l'opération de la main, où l'auteur fondé sur certaines lignes qu'il donne pour éléments et principes, montre (ce qu'aucun autre que j'ai vu n'a fait, qui ait traité ce sujet) tout ce qu'on pourrait désirer de cette science. La seconde raison est son antiquité, car il y a six à sept vingt ans qu'il a été premièrement imprimé

p. 4

à Toul en Lorraine et quelques-uns tiennent que l'auteur était ecclésiastique, voire évêque. Homme docte, et vertueux, témoin sa préface et conclusion, et s'appelait Viator ou Pélerin, duquel j'ai voulu donner les propres mots latins sans rien ajouter, et le français qui était rude à nos termes ordinaires de présent je l'ai restitué rendant le sens plutôt que de m'astreindre aux paroles. La révérence donc que nous devons à l'antiquité et la solidité de la doctrine jointe avec tant de figures diverses données pour exemples te donneront à mon avis du contentement et profit. À Dieu.

p. 5

De perspectiva positiva compendium.

In nomine summi opificis. Rogatus ab amicis et rerum subtilium (et quidem optabilium) studiosis minimus viator tractatum de perspectiva positiva superioribus annis editum serius et apertius exarare, considerans proverbium merito tritum, Bonum quanto communius tanto melius, et dictum, quo clarius eo gratius, cupiensque universis morem gerere et prodesse ac benedictiones et preces

Abrégé de la perspective positive.

Au nom du souverain ouvrier. L'humble voyageur requis par ses amis et ceux qui se plaisent aux choses curieuses et souhaitables, de mettre plus au net et avec plus d'ordre son traité de perspective, qui avait paru en public depuis quelques années, ayant égard au proverbe, qui a vogue, et non sans raison, *Que le bien est d'autant plus excellent qu'il est plus commun*, et à ce dire or-

p. 6

opus resumere proposuit et latina ac vulgari lingua consecutus rem ipsam percurrere et quibusque capitulis proprias familiares figuras ad expeditam seriem et amplioem declarationem facientes accommodari curavit aliis post modum exemplaribus unacum brevibus inductivis per singulas subjunctis.

dinaire, *D'autant plus agréable qu'il est plus clair*, et désirant bailler satisfaction à toute sorte de personnes et leur apporter quelque commodité pour en recevoir des bénédictions et prières, il a pris résolution de revoir son ouvrage et d'en coucher quelque chose par écrit avec plus d'ordre en termes latins et français. Et même il a pris la peine de faire assortir chaque chapitre des figures propres et avenantes, et qui puissent servir au bon ordre et à l'éclaircissement du tout ajoutant au surplus d'autres exemples et quelques petites sentences pour faciliter l'entrée.

CAP. I.

A fundamentis adificandum mox sensim extruendum corpus et tectum imponendum. Etenim (quod philosophicis speculationibus perspectum est) omnes res vi-

CHAPITRE I.

Quand l'on veut bâtir faut commencer par les fondements puis sur iceux élever petit à petit les murailles et corps de l'édifice, fina-

p. 7

dentur tanquam per lineas ab oculo egredientes scilicet per triangulum. Cujus basis est res visa ejusque diameter super partes ipsius rei visæ discurrit. Sed lux ab oculo non egreditur verum ex lucis exterioris splendore in oculum cadente fit reflexio quasi a speculo ignito qua formæ rerum concipiuntur. Duarum quidem formarum designativa expressio derivatur a puncto qui licet individuus sit evolvitur tamen et in lineam ac lineas explicatur. Ex quibus figuræ componuntur per quas cum punctis et lineis hujusmodi via ad propositum aperitur.

lement l'on met le toit et couverture du logis. Il est évident par la spéculation de philosophie que toutes les choses que l'on voit, sont vues par un triangle, duquel la basse est la chose vue, et que la vision est formée par les rayons visuels que nous décrivons par lignes qui font le triangle susdit le diamètre duquel atteint par son mouvement les parties de la chose que l'on regarde, mais la lumière ne sort pas de l'œil ains par la splendeur de la lumière extérieure laquelle donne dans l'œil et fait une réflexion comme d'un miroir ardent, par laquelle lumière la forme et figure désignée est conçue, lesquelles pour exprimer ce dessin, il faut commencer par un point, lequel bien qu'il soit indivisible, est étendu et dilaté en une et plusieurs lignes, avec lesquelles la figure et forme des choses est représentée, par ledit point et lignes l'on commence à faire ce qu'on s'était proposé.

p. 8

CAP. II.

Punctus principalis in perspectiva debet ad normam oculi constitui qui punctus dicitur fixus vel subjectus. Deinde linea produci ad utramque partem et in ea duo alia puncta æque distantia a subjectis signari propiora in præsentia et remotiora in distantia visu quæ dicuntur tertia puncta. Possunt etiam fieri in ipsa linea alia puncta ubi apparatus ædificii plurium angulorum vel aliud quid situ diversum occurrerit. Dicitur autem pyramidalis quia anguli seu acies pyramidum (de quibus postea dicitur) ex punctis in ea signatis deducuntur. Vocatur etiam horizontalis quia solem orientem ostendit et abscondit et semper aequat oculum hominis ubicumque

CHAPITRE II.

Commençant donc par un point, que nous appellerons point fixe ou principal, lequel il faut toujours poser à niveau de l'œil, parce que l'on suppose que tout ce que l'on voit est vu d'un seul aspect fixe et arrêté, et faut tirer à côté dudit point principal d'une part et d'autre une ligne que nous appelons ligne horizontale, en laquelle nous poserons deux autres points équidistants l'un de l'autre, que nous nommerons tiers-points, ou points de la distance, parce qu'il les faut poser plus près ou plus loin, selon qu'on est éloigné de la chose que l'on représente, avec proportion néanmoins, qu'on ne les mette plus

p. 9

fuert etiam si turrim excelsam ascenderit vel supercilium montis. Ad quam quoque altitudinem extremitas seu terra sive maris debet semper terminari. Nisi alias intermedii montes fuerint objecti.

près du point principal que la chose que l'on voit ou représente est grande. Il se pourra encore faire que l'on mette d'autres points en la ligne horizontale, ou il arrivera que les bâtiments auraient divers angles, ou bien que ce que l'on représente, soit hors de l'alignement de ce qu'on fait. Ladite ligne horizontale se peut encore appeler pyramidale parce que les rayons des pyramides (desquelles nous parlerons ci-après) y aboutissent et en sont tirées. Elle est dite encore horizontale, comme procédant de l'orient et tirant jusques à l'occident. Elle doit toujours être posée à la hauteur de l'œil du

regardant, quand bien il serait monté sur une haute tour, ou quelque montagne fort haute, sinon qu'entre deux y eut quelque montagne interposée, la première de figures montre l'exemple.

CAP. III.

Deinde alia inferior linea statuenda est quæ terrea dicitur et in ea (si ædificium supererigi vel dimensionis

CHAPITRE III.

Sous cette ligne l'on fera une autre ligne plus bas qu'on appelle ligne terre. Elle doit être parallèle à la susdi-

p. 10

ratio concipit pratendatur) puncta partita cum circino apte apto sunt disponenda plura vel pauciora secundum oportunitatem propositi. Inter agendum etiam aliis punctis apparatus rerum necessariis utendum erit quæ hic non designantur sed manifestabuntur per figuras.

te, sur laquelle si l'on prétend faire l'élévation de quelque bâtiment ou quelque autre figure géométrique, faudra marquer le renvoi à icelle des points tirés du plan géométrique qu'on suppose être fait au-dessous, et marqués sur ladite ligne terre, ainsi que l'on verra être nécessaire pour ce que l'on voudra représenter, ainsi qu'il sera démontré par figures et exemples.

CAP. IV.

Plures quoque alia ducendæ sunt lineæ quarum omnes a punctis in linea pyramidali constitutis exeuntes generaliter dicuntur radiales quia procedunt ab ipsis tanquam radii a sole vel stellis. Specialiter tamen laterales pyramidum nominantur visuales subjectum in perspectiva deno-

CHAPITRE IV.

Il faudra encore tirer diverses autres lignes, lesquelles aboutissent et sortent de la ligne pyramidale ou orientale, et sont appelées généralement lignes radiales qui représentent les rayons visuels parce qu'elles procèdent d'iceux comme rayons du soleil ou des étoiles, spéciale-

p. 11

tantes et earum mediæ diametrales.

ment les pyramides latérales, surnommées visuelles parce qu'elles aboutissent au point principal de perspective, desquelles les traversantes sont appelées diamétrales. Quant aux autres lignes qui servent pour conjoindre et élever divers bâtiments, soit qu'elles soient traversantes et perpendiculaires, elles n'auront point de noms particuliers.

CAP. V.

Figurarum autem alia ponuntur pro elementis, alia pro exemplis seu inductivis. Sed hic primum de his quæ pro elementis habentur fit mentio quæ omnes a spherica tanquam (sic) a matre originem trahunt. Nam trigonus et tetragonns (qui maxime perspectiva deserviunt) ab ea deducuntur seu per eam justificantur. A trigono quidem pyramides procedunt quæ etiam pyræ ignis similitudinem referunt late deor-

CHAPITRE V.

Quant aux figures aucunes sont mises et données pour principes les autres pour exemples et donner à entendre comme l'on doit opérer. Nous traiterons premièrement de celles qui servent de principes. Toutes lesquelles figures dépendent de la figure circulaire ou ronde comme de leur mère, car le triangle ou quadrangle (qui servent principalement à la perspective) sont tirés et rec- (*sic*)

p. 12

sum et sursum acuta. Et possunt singula fieri latiores vel arctiores, longiores vel breviores. Aliaque figurari pro exigentia operum. Nam jacenti a dextris fit contraria a sinistris et pendenti similiter. Quamvis tamen quocumque modo fiant concurrunt et invicem (sicut litteræ) operantur earumque anguli seu acies ex punctis in linea pyramidali assignatis oriuntur. Excepta acie pyramidis penultimo loco subsignata, quæ a puncto in aerem coniecto deducitur. Si quas autem aliunde deduci oportebit rerum fingendarum speculatio docebit. Prima autem figura trigonus vel triangulus dicitur. Secunda p<y>ramis recta. Tertia eversa. Quarta jacens. Quinta duplex. Sexta diffusa. Septima bicornis vel cornuta. Octava pendens vel inclinata. Nona (de qua promissum est) aerea. Decima tetragonus vel tex-(sic)

tifiés dans le cercle, et le triangle représente la figure du feu ou flamme large par le bas, pointue et aiguë en haut, et peut être faite plus large ou plus aiguë, plus longue ou plus courte, selon la variété de ce que l'on veut représenter, car à la pyramide droite la pendante est opposée, et à la pyramide latérale du côté droit, celle du côté gauche lui répond, lesquelles toutes comme que l'on les fasse, doivent concourir ensemble comme les lettres de l'alphabet concourent à former les syllabes et mots, ainsi les angles de chaque pyramide doivent concourir et s'assembler, en la ligne horizontale ou pyramidale, prenant leur origine d'icelle ligne, excepté la pointe de la penultiè-

p. 13

rangulus. Per quem spacia depingenda disponenda sunt aut pavimento limitato aut si rebus fingendis vel ordinationi earum, necessarium fuerit distantius discretis.

me figure, qui prend son point en l'air, que s'il est besoin d'en figurer quelques autres, l'on s'apprendra par la spéculation et étude de la nature des choses que l'on voudra représenter. Or la première figure est un triangle, la 2 la pyramide droite, la 3 la pyramide pendante ou renversée, la 4 la couchée ou latérale, la 5 est la double, la 6 est l'étendue, la 7 a deux cornes, la 8 penchante ou inclinée, la 9 l'aérienne, de laquelle a été parlé ci dessus, la 10 est le carré ou quadrangle dans laquelle l'on dispose ce qu'on veut désigner comme serait l'espace d'un pavé limité, bâtiments ou autres choses, le tout avec convenance et ordre, marquant par points sur la ligne terre, les lignes élevées par ligne de pente du plan géométral représentés en la quatrième figure.

CAP. VI.

Cæterum diversitas aspectuum rerum objectarum semper consideranda est præsertim ædificiorum. Nam aut visuntur a fronte aut ab angulo. Æquilaterali-

CHAPITRE VI.

En outre faudra considérer l'aspect des choses qu'on regarde, et principalement des bâtiments, car on les voit de front, ou par angle, ou bien également, ou iné-

p. 14

ter vel inæquilater aliter. Ex communi aut elevata sede. Et (sicut præactum est) de præsentis aut distantis visu.

galement de vue égale, ou bien étant plus élevés que les objets, ou étant plus proche ou plus reculée, et quand l'on représente les figures ou personnages, il faut proportionner la grandeur d'iceux, à côté des bâtiments, afin que le toit soit bien ordonné, et l'industrie de l'art ainsi qu'on pourra connaître par les figures.

CHAPITRE VII.

Il faut encore noter que la grandeur, ou quantité de la chose que l'on regarde (laquelle est la matière de cet art) parfois est vue entièrement, et pour lors le diamètre de la pyramide visuelle ou triangle d'icelle la comprend du tout et tombe sur ladite chose entièrement, comme il appert par

l'exemple du carré mis à côté lequel est représenté tout droit, qui donnera à entendre ce que nous avons re-

CAP. VII.

Adbuc notandum est quod res sive magnitudo visibilis (quæ est materia hujus artis) quandoque aspicitur ut ab integro concipiatur, et tunc diameter pyramidis seu trianguli visualis cadit ex directo super ipsam rem, ut constat per tetragonum hic positum, erectum quidem et elevatum quem qui totum simul aspexerit, argumentum propositi tenebit.

p. 15

présenté en cette figure. Quelquefois l'on regarde les choses, pour voir particulièrement quelque partie d'icelles, et pour lors le diamètre de la pyramide visuelle, est tourné vers cette partie (tout ainsi que l'on tourne un cadran qui a l'aiguille aimantée), car si l'on le contourne du côté droit, ou du côté gauche, la faculté visuelle transfère la pyramidale de ce côté-là, ce qui appert par les deux figures l'une tournée à droit, l'autre à gauche.

CAP. VIII.

Minoratio autem tetragoni strati comprehenditur per lineas visuales a puncto subjecto super inferiores seu proximos ejusdem angulos cadentes, et per sectiones diametrorum pyramidarum inclinatarum protensarum a tertiis punctis duplo a subjecto remotis vel amplius aut etiam minus secundum sedem fingentis et præsentem aut distantem visum. Circulus vero, qui

CHAPITRE VIII.

Le raccourcissement d'un carré à plat ou couché se représente par les pyramides visuelles, tirées au point principal, depuis la basse dudit carré et de ses angles, et est fait par la section des pyramides pendantes ou inclinées, tendantes aux tiers-points, éloignés du point principal, au double de la chose vue

p. 16

circa tetragonum erectum extat sphericus, circa stratum fit ovalis aut lenticularis secundum differentias sedium et visuum premissorum. Quæ propositiones super sequentem figuram possunt comprehendere.

Alia deinde subsequens figura, tetragonum ipsum continet absque sphericali circumferentia, remanentibus pyramidibus præmissis. Quæ tamen pyramides in singulis similibus figuris non ponentur in integrum, sed id solum ex eis quod erit necessarium. Licet suffingi vel sub intelligi eas oporteat ut constabit intuentibus.

ou davantage, et encore moins (mais non pas moins de la grandeur de l'objet) selon que l'on feindra d'être plus proche ou plus éloigné. Mais le cercle qui entoure ledit carré, et apparaissait rond quand il était droit, lorsqu'il sera couché apparaîtra en figure ovale ou lenticulaire selon les divers aspects et diversité de situation qu'on retrouvera, toutes lesquelles propositions l'on peut facilement comprendre par la figure suivante, qui montre le carré raccourci, sans la figure ronde à l'entour accompagné néanmoins de pyramides visuelles, desquelles nous ne mettrons que les lignes nécessaires aux autres figures, bien qu'il les faille toujours supposer comme faites.

p. 17

CAP. IX.

Diminutio (sic) quoque pavimenti accipitur super hujusmodi tetragonum, punctis partitum et lineis radialibus distinctum a sectionibus diametrorum pyramidarum inclinatarum sicut præmissum est, ut constat figura sequenti.

Qui planiciei campestris spatia diminuere voluerit protactis lineis rectis pavimenti sufficti (sic) intentum habebit. Nisi alia geometrali industria id facere pernoverit.

Quantitas vero seu minoratio personarum duorum modis accipitur aut enim ex communi aut ex elevata sede conspiciuntur. Si ex sede communi a situ pedum earum capiuntur et linea pyramidalis. Quam etiam lineam personæ hujusmodi possunt a lumini-

CHAPITRE IX.

Quand l'on voudra raccourcir un pavé, faudra le figurer dans un carré, compartissant les espaces proportionnés sur la ligne terre et base du triangle de la pyramide droite, renvoyant toutes les lignes au point principal, et coupant lesdites lignes par les pyramidales tendantes au tiers-points elles donneront la section des traversantes, comme le démontre la 9^e figure.

Celui qui voudrait raccourcir l'espace d'une plaine ou campagne, peut user de la même méthode qu'à raccourcir un pavé, ce qui se peut encore faire par autre voie et industrie de géométrie.

p. 18

bus sursum excedere vel amplius in proceriore aut gigantea magnitudine.

Si ex elevata sede utendum est inclinata pyramide a puncto subjecto vel altero ex tertiis exeunte cujus latitudo basis aperiat ad altitudinem proxime, seu majoris personæ in spacio statuendæ secundum cujus pyramidis inarctationem, personæ hujusmodi a plantis ad summa capitum accipient minorationem ut figura sequenti ordinata secundum sedem paulum elevatam tantum, quæ tamen altius potest elevari etiam superelevari, et linea horizontalis ac acies pyramidis inclinata simul inaltari prolongarive aut dilatari ut prænotatum est in articulo de figuris elementaribus: prout et plane comprehendetur ab intentis speculatoribus. Ubicunque autem pueri vel adolescen-

Quant au raccourcissement des figures et personnages, lesquelles on représente plus grandes étant plus prochaines, ou moindres à proportion de leur éloignement, cela se doit considérer en deux façons, à savoir si elles sont vues de vue égale ou que l'on soit plus élevé, si donc l'on est plus élevé, il se faudra servir de la pyramide pendante ou inclinée, laquelle aboutira au point principal ou à l'un des tiers-points, mais il faudra élargir la latitude de sa base, à proportion de la hauteur de la plus grande figure, car à proportion qu'elle s'étrécira faudra faire le raccourcissement des figures, à prendre depuis la plante de leurs pieds jusques au sommet de

p. 19

tes erunt fingendi pro ætatibus singulorum venient in quantitate altitudinis metiendi quibus pueris, cæterisque ubilibet assignatis personis proportionales legitime dabuntur pro magnitudinibus suis. Et quod de personis per omnia dicitur de cæteris animantibus similiter intelligitur.

Porro diminutio latitudinis columnarum et similium rerum accipitur ex diminutionibus tetragoni superelevatis tanquam a basi columnis et rebus hujusmodi. Altitudines vero constant per pyramides oportunas jacentes scilicet aut pendentes secundum earundem columnarum sublimitatem et videntis sedem. Super quo et in visa multum distante seu longinquo expedit uti geometrali industria et ingenio. Similiter et in multis aliis speculationi argutiorum relictis.

leurs têtes, ce qui est montré par la figure 10, laquelle est prise comme qui serait un peu plus élevé que l'ordinaire, quoiqu'on peut l'élever beaucoup davantage, ce qui a été touché parlant de la figure des principes, ainsi qu'on pourra remarquer spéculant la chose attentivement. Mais quand l'on voudra représenter des enfants ou adolescents, faut avoir égard de proportionner leur grandeur à leur âge, et qu'ils aient en cela le repos convenable aux grandeurs des autres figures, et ce qui est dit des figures humaines, se doit entendre des animaux et autres choses qui doivent avoir proportion de l'une à l'autre. Et touchant le raccourcissement des édi-

p. 20

fices colonnes et choses semblables, il les faut prendre et élever sur le plan perspectif **tiré du** géométral, et prendre les hauteurs par les pyramidales propres, à savoir pendantes ou inclinées, suivant la hauteur et lieu de celui qui les voit, principalement en ce qu'on représenterait être fort éloigné, où l'art de géométrie est nécessaire comme en plusieurs autres choses que l'on doit curieusement spéculer et étudier.

Proinde (supradictis ad effectum prætesum plane susceptis) figuræ exemplares ad inductivam descriptæ videantur. Quarum nonnulla ex memoria structurarum et picturarum quandoque visarum, aliæ ex ipsa speculatione sunt erectæ, quæ concipientur per elementa præmissa tanquam per litteras verba. Quinpotius, super hujusmodi figuris, intelligentur eorumdem elementorum officia quoniam videlicet planis formis statuendis (

CHAPITRE X.

Supposant donc tout ce qui a été dit, il faudra voir l'exemple aux figures suivantes, lesquelles ont été dessinées, partie de la mémoire de quelque<s> bâtiment<s> vus ou encore de quelque<s> tableaux, ou tirés des principes de l'art et spéculation propre, et que l'on apprendra par les figures des principes mis ci-devant ainsi qu'on assemble les caractères des let-

p. 21
a quibus ædificia hujusmodi exurgunt) et rebus effigendis ac commissuris seu adunationibus earum manu inductivam habet aptitudinem. In figuris quidem ædificiorum a fronte conspctorum pyramis recta pavementum constituit et duæ vel plures hinc inde jacentes latera seu parietes, conversa vero testudinem aut tectum desuper.

In ædificiis quoque ab angulo conspctis duplex et diffusa ac bicornis operantur.

Pendens autem convenit pluribus rebus ut videbuntur in practica.

Aerea vero nonnullis gradibus ponendis deservit.

Cætera videbuntur experimento ipsarum figurarum in quibus tamen proportionones particulares personarum non observantur præcise sed quantitates magnitudinum maxime quæ

tres, pour former les mots, ou pour mieux dire on apercevra l'effet des susdits principes, à former les plans sur lesquels l'on doit élever les bâtiments, avec les convenances et rapports d'iceux en bon ordre, et pour les façades desdits bâtiments, regardées de front la pyramide droite sert pour le plan et pavé, la pyramide pendante ou renversée sert à figurer le plancher ou le toit, la couchée ou latérale sert pour les côtés, et celle des tiers-points sert à donner le raccourcissement.

Et pour les bâtiments vus par angle, la pyramide double, la diffuse ou cornue, y doit servir.

La pyramide pendante convient à plusieurs

p. 22
ad propositum faciunt. Nec ædificia protrahuntur aut variantur ad omnem plenitudinem propter spatiorum angustias et faciliorem conceptum artis et operis, operis quidem non pictoris sed pictorum et artificium atque omnium amatoris qui quærentibus perspectivæ exordia qualia ex libris et designationibus ac oraculis peritissimorum addita exercitatione consequi potuit fines Leucorum pertransiens promere voluit. Præter quæ multa sunt et artis et nobilis pingendi subtilitatis arcana, longa eruditione doctiorum, et actuali rerum naturalium atque artificialium contuitu, et permensa ob figuratione exquirenda. Sculptorum autem nondum tritoram, ipsiusque protrahentis sextam decadem transeuntis omissa, vel minus explo-

choses, ce que l'on connaît par la pratique.

L'aérienne sert lors qu'on fait des escaliers ou degrés comme montre la figure.

Pour les autres, la propre expérience les fera voir et jaçoit qu'aux figures humaines la proportion ne soit si précisément gardée mais seulement leurs grandeurs qui servent particulièrement à notre propos. De même les bâtiments ne sont enrichis d'ornements d'architecture étant tant l'un que l'autre une science à part, que les figures sont trop petites, qu'aussi pour donner le trait plus simple et naïf, afin que l'on puisse plus facilement appréhender l'artifice de l'art, et que celui qui a fait ces des-

p. 23
rata, dirigant videntes leni peniculo perficientes omnia ad laudem summi artificis dei patris et filii et Spiritus sancti. Qui ad perspiciendam regiam gloriosissimæ majestatis sue perducatur omnes pacificos viatores terre (sic) in qua sicut patres nostri advenæ sumus et peregrini.

Ad faciliorem praxim conceptum hujus artis. Si quis fecerit tebellam (sic) quadratam levigatam et planam in modum effictæ latiore tamen sed et a dextris et sinistris longiorem foliumque de super cum cera tenaci aptaverit, omnes lineas directas et perpendiculares per tetragulam id est rugulam quadrum gerentem expedite protrahet. Quarum linearum statuet primo duas principales terream videlicet et pyramidalem in quibus puncta cuique congrua constituet scilicet in

sins, ne fait profession de la peinture, ains qui chérit et aime les peintres et autres artisans, mais seulement qui a tâché à rechercher les principes de perspective, tant par la lecture des livres que par vue des beaux dessins et conversation avec les intelligents, a tâché de mettre en pratique et rédiger par écrit ce qu'il en avait appris, laissant plusieurs secrets de ce noble art de la peinture, lesquels faudrait apprendre des experts, et outre ce s'exercer actuellement en la considération de la vue des choses naturelles, artificielles, et avec un indicible travail les rechercher et désigner, et par ce moyen suppléer tout ce qui n'est si bien élaboré en cet œuvre, en ré-

p. 24

pyramidali punctum subjectum cum suis tertiis aut altero eorum et in terrea puncta partita quot quot erunt pavimento vel operi concepto oportuna. Istis duabus lineis præsertim perspectiva proposita summa conducitur. Simplex regula lineis radialibus et obliquis apta est, circini suis officiis conveniunt, cætera discretioni.

Nota quod sectio est ubi linea lineam pertransit. Figura ovalis oblonga est instar ovi. Lenticularis magis appropinquat sphericali, non est tamen rotunda.

Sequuntur figuræ exemplares, incipientes a varietate pavimentorum quorum quadratum, superius positum cap. IX. figura prima principale est. Deinde figurantur ædificia super plateas formas singulas aptas et secundum ea que præmissa sunt erecta ut patebit.

duisant le tout en meilleure forme, comme il est à désirer, et ce à l'honneur du souverain Ouvrier, Dieu le père, Fils et saint Esprit, lequel nous supplions conduire en la cité royale de sa souveraine majesté tous les pacifiques voyageurs de la terre, en laquelle comme nos pères nous sommes étrangers et pèlerins.

Pour faciliter la pratique de ce que l'on a conçu de cet art, il faudrait faire une tablette de bois léger bien rabotée et unie, enfermée de serrures, afin que le bois ne se tourmentant à peu près comme elle est ici désignée plus longue que large à la proportion du grand papier, afin de pouvoir attacher avec de la cire le papier, sur laquelle

p. 25

avec une règle portant l'équerre, l'on pourra tracer toutes les lignes, tant perpendiculaires que traversantes, desquelles lignes l'on tirera premièrement les deux principales, à savoir la ligne terre, puis l'horizontale ou pyramidale auxquelles l'on mettra les points nécessaires à savoir en l'horizontale, le point principal, avec ses tiers-points à côté, et en la ligne terre les points nécessaires pour un pavé ou telle autre chose que l'on voudrait faire, car de ces deux lignes principalement dépend la perfection de cet art de perspective positive, pour les autres lignes nécessaires suffit l'usage de la règle ordinaire, avec l'usage du compas, le surplus se fait à discrétion.

Faut noter que nous appelons section lorsqu'une ligne coupe l'autre, que la figure ovale représente celle de l'œuf, la lenticulaire approche plus de la sphérique, toutefois n'est pas ronde.

L'usage de la présente tablette est décrit ci-devant.

Après s'ensuivent les figures, données pour exemples, à commencer par la diversité et variété de pavés, desquelles le pavé mis en la neuvième figure, est la première et principale. Suivent après les édifices ou bâtiments élevés sur leurs plans ou plates-formes, convenables à chacun et en la manière que nous avons déduit ci-dessus comme l'on pourra voir.

FIN.

p. 26

PRIVILÈGE DU ROI

Louis par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre. À nos a<i>més et féaux conseillers les gens tenant nos cours de parlements, baillis, sénéchaux, prévôts, ou leurs lieutenants, et à chacun d'eux en droit soi, ainsi qu'il appartiendra, salut, notre bien a<i>mé Mathurin Jousse, ingénieur et architecte de notre ville de La Flèche, nous a fait remontrer qu'il a grandement et longuement travaillé à mettre et rédiger par écrit un traité de perspective et un des traits d'architecture en deux livres et deux volumes, le premier intitulé *Perspective positive de Viator latine et française, revue, augmentée et réduite du petit au grand*. Le second intitulé *Le secret d'architecture découvrant fidèlement les traits géométriques coupes et dérovements nécessaires à toutes sortes d'entreprises dans les bâtiments, enrichies de diverses figures avec interprétation d'icelles, avec grand nombre de planches tant en taille douce qu'autrement qu'il a ajoutées au discours pour l'intelligence de son instruction*, lesquels traités

p. 27

l'exposant désirerait volontiers faire imprimer et mettre en lumière en ladite forme et manière, et craignant qu'après avoir longtemps travaillé et fait les dépenses qui lui convient faire à l'impression d'iceux, sans en avoir nos lettres de privilège, quelques autres entreprissent de les faire imprimer et exposer en vente, qui serait le frustrer entièrement des fruits de son labeur. Il nous a humblement supplié les lui vouloir octroyer. À ces causes voulant faire jouir ledit exposant des fruits de son travail, veilles et recouvrement des frais qui lui convient faire à la taille desdites figures et impression. Avons à icelui exposant, permis et octroyé, permettons et octroyons par ces présentes de faire imprimer, vendre et distribuer par telles personnes que bon lui semblera, tant lesdits livres, dessins et figures conjoints ou séparés, en tels caractères et volumes, et tant de fois que bon lui semblera ; et les exposer en vente, les vendre et distribuer par tous les lieux et endroits de notre royaume, et ce pour le temps de neuf ans entiers et accomplis. À compter du jour que lesdits livres seront achevés d'imprimer, sans que pendant ledit temps aucuns graveurs, libraires, imprimeurs, imagiers et autres puissent graver, imprimer, ou faire imprimer lesdits traités ni figures, ni iceux vendre ni distribuer. Donc nous leur faisons expresses inhibitions et défenses sur peine de quinze cents livres d'amende applicable moitié à nous et moitié à la partie intéressée, dépens, dommages et intérêts dudit exposant et de confiscation desdits exemplaires et afin qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance, nous

p. 28

voulons qu'en faisant mettre en fin des exemplaires autant des présentes elles soient tenues pour certifiées, à la charge toutefois de mettre deux desdits livres dans notre bibliothèque des Cordeliers de Paris et un exemplaire d'iceux ès mains de notre amé et féal chancelier garde des Sceaux de France, le sieur Séguier d'Aultry. Car tel est notre plaisir nonobstant clameur de Haro, Chartre normande et lettres à ce contraires. Donnée à Paris le trentième jour de mars l'en de grâce mille six cent trente-cinq, et de notre règne le vingt-cinquième. Par le roi en son conseil.

Signé Petit,

Et scellé du grand seel de cire jaune.

Achévé d'imprimer ce volume le 16<e> jour de juillet mille six cent trente-cinq.

*La perspective positive de Viator,
traduite de latin en français, augmentée et illustrée
par Maître Étienne Martellange de la Compagnie de Jésus.
Avec les figures gravées à La Flèche par Mathurin Jousse.*

1626.

Fig. I, II, III
Fig. IV, V, <VI>
Fig. VII, VIII
Fig. IX, X
Fig. XI, XII
Fig. XIII
Fig. XIV, XV
Fig. XVI, XVII, XVIII
Fig. XIX
Fig. XX
Fig. XXI
Fig. XXII
Fig. XXIII
Fig. XXIV
Fig. XXV
Fig. XXVI
Fig. XXVII
Fig. XXVIII
Fig. XXIX
Fig. XXX
Fig. XXXI
Fig. XXXII
Fig. XXXIII
Fig. XXXIV
Fig. XXXV
Fig. XXXVI
Fig. XXXVII
Fig. XXXVIII
Fig. XXXIX
Fig. XL
Fig. XLI
Fig. XLII
Fig. XLII (1)
Fig. XLII (2)
Fig. XLIII
Fig. XLIV
Fig. XLV
Fig. XLVI
Fig. XLVII
Fig. XLVIII
Fig. XLIX
Fig. L
Fig. LI
Fig. LII
Fig. LIII
Fig. LIV
Fig. LV
Fig. LVI

Fig. LVII
Fig. LVIII
Fig. LIX